

VIVRE A MAINZAC

Bulletin d'information communal

N°7 : mai 2004



Bourg de Mainzac

Sommaire de ce numéro

Page 1	 Le mot du maire...
Page 2	 Le mot du Mainzacois...
Pages 3 à 7	 Comptes rendus des conseils (16/01, 06/02, 12/03, 24/03 et 28/04)
Page 8	 Cahier spécial : « Résultats élections cantonales et régionales 2004 »
Pages 9 et 10	 Cahier spécial : « Urgences médicales »
Page 11	 Manifestation à venir : « Epreuve d'endurance équestre... »
Page 12	 Parole aux associations communales
Page 13	 Histoire de Champignons
Page 14	 « Message personnel famille Lemoine » - « Histoire à suivre »
Page 15	 Quelques photos de la vie communale.
Page 16	 Avis de recrutement dans la Gendarmerie
Page 17	 Services publics : La mairie à votre service...
Page 18	 Mots croisés - Juste pour rire



Mes chers amis,

Nous sommes arrivés à la moitié du mandat de cette équipe municipale et il est temps de faire un premier état des lieux des projets réalisés.

- Le gros du travail a été bien sûr la réfection complète de notre église, sa façade, son clocher, sa perte de poids, son nouveau coq, le nouveau toit du cœur, sa crypte éclairée et visitable, son intérieur refait à neuf... Beau travail de l'architecte et de l'entreprise qui ont réalisé tous ces travaux pour une inauguration qui a eu lieu le 26 avril 2003.
- La voirie ensuite, avec environ 23 000 € de dépense en 2002 puis pratiquement 25 000 € en 2004, la commune réalise de gros efforts au niveau financier pour entretenir ses routes.
- L'éclairage public avec un rajout de 12 lampes supplémentaires et amène donc un total de 35 lampes sur la commune, tous les villages étant ainsi éclairés.
- Les huisseries de tous les bâtiments communaux viennent d'être remplacées (mairie, salle des fêtes, logement communal) en 2003 pour une somme avoisinant les 16 000 €
- Au niveau communication et publicité, un journal communal de qualité, je crois, qui vous informe des événements de la commune mais aussi qui se veut ludique et divertissant. Merci à Marie Pierre et Michèle pour leur précieuse aide. La commune a réalisé aussi un premier jeu de carte postale afin de faire connaître notre belle commune à l'extérieur, un second jeu est en cours de réalisation.
- L'entretien des chemins de randonnées qui représente pour les cantonniers mais aussi pour des conseillers qui y participent un gros effort.
- L'élagage de la commune réalisé avec notre matériel et permet à notre cantonnier de pouvoir réaliser pratiquement 4 passages sur l'année (Changement de tracteur, achat de petit matériel d'entretien.
- L'informatisation de la mairie, connexion à Internet, formation de la secrétaire, réactualisation du matériel, informatisation du cadastre (2004), création d'un jeu de photos numériques de la commune...
- Travaux de sécurité voirie au carrefour de la Ferrière, modification des lignes électriques au-dessus des habitations de « la Ferrière » et de « Chevalerias » sur 2004.
- L'emploi de contrat CES avec pour objectif de permettre à la personne de pouvoir trouver un emploi, stage rémunéré, aide à la recherche d'emploi...
- Le schéma d'assainissement communal qui va permettre de mettre en place au niveau communautaire un service de gestion de l'assainissement obligatoire pour 2006.

Voilà pour le gros du travail. A côté de cela, il y a tout le travail réalisé au niveau communautaire et Pays Horte et Tardoire qui est moins concret au niveau de la commune mais reste cependant complètement indispensable pour les services aux habitants.

Au niveau finance, malgré toutes ces lourdes dépenses, la commune retrouve un excédent budgétaire en 2004 identique à celui de 2001 avec pratiquement 38 000 € de réserve et un seul prêt en cours (Eglise. Cette rigueur budgétaire va lui permettre d'investir dans un second projet lourd et ambitieux (projet logement, cimetière, hangar communal.

Voilà, je crois avoir fait le tour des gros travaux réalisés par l'équipe municipale de Mainzac depuis 2001, des bonnes choses, il y en a eu, mais bien évidemment, il doit bien y avoir quelques points négatifs, aussi, je laisse le soin à certains de les identifier.

J'en profite pour remercier tous les conseillers pour leur dévouement mais aussi le personnel de la commune toujours aussi actif sans qui tout cela ne serait pas possible... La première partie du mandat s'étant bien passé, la seconde, lourde de projet devra continuer sur la même voie...

Je vous retrouve lors du prochain exemplaire, tout en vous souhaitant une bonne lecture de cet ouvrage, prochain exemplaire pour le mois d'août 2004.

Patrice Dominici, maire de Mainzac

" MEUNIER, TU DORS... "

Les tourterelles roucoulent, les pigeons rentrent tard au pigeonnier, les abeilles butinent jusqu'au coucher du soleil, les hirondelles au vol rapide tournoient haut dans le ciel...

Ces signes de beau temps au mois de Mai, nous invitent à continuer de tourner les pages du guide touristique que nous avons fermé au mois d'Août dernier.

Autrefois, plus de 800 moulins étaient comptabilisés en CHARENTE.

Très utilisé au Moyen-âge, le moulin à eau fût introduit en Gaule par les Romains. Monopole des Seigneurs, ce moulin permettait à l'époque de transformer noix et noisettes, en huile, et le grain en farine. Au 19e siècle, il servira à scier la pierre.

Un certain nombre de ces moulins ont été restaurés aujourd'hui, et nous pourrions visiter les plus proches de MAINZAC.

- ✚ **A VILHONNEUR, Le moulin de Rochebertier**, unique en France, taille la pierre grâce à l'énergie hydraulique. Vous remarquerez que les carrières de pierre blanche sont dans le village de Vilhonneur.

**Sur la Tardoire, près de MONTBRON, deux moulins sont en activité :**

- ✚ **Le moulin de Chabrot**, date du milieu du 19e et produit des farines de meule (blé, épeautre et sarrasin).
- ✚ **Le moulin de Menet** est une petite minoterie à cylindres, construite au début du 20è siècle. Il produit également des farines de blé et d'épeautre.



Redécouvert, il y a une quinzaine d'années, le Petit Epeautre ou Engrain, dont l'histoire est liée à celle des civilisations méditerranéennes, est l'ancêtre des céréales modernes. Les premières traces de culture dateraient de 9000 ans avant JC. Très répandues en Haute-Provence, les cultures d'épeautre côtoient les champs de lavande: le terrain et les conditions climatiques sont identiques à leur production.

Cette plante rustique, consommée en abondance jusqu'à l'époque romaine, fût abandonnée au profit des blés de froment pour des raisons de rendement... Sa culture ne nécessite ni pesticide, ni désherbant et très peu d'eau. Semé mi-Septembre, il se récolte vers le 15 Août.



N'étant soumise à aucune sélection artificielle, sa production est faible :

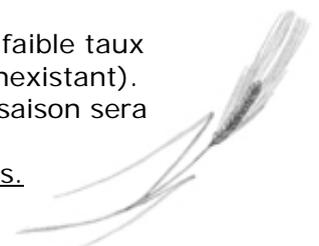
10 à 15qx/ha env.

La récolte s'accompagne d'une délicate étape : le décorticage, le blanchiment (attendri à la meule).

Cette céréale contient 4 fois plus de magnésium que le riz brun et 5 fois plus de phosphore que le soja. 100 gr de Petit Epeautre apportent l'équivalent de 2 verres de lait en calcium, et sa teneur en protéines les 8 acides aminés essentiels à l'organisme.

Facile à digérer par sa forte teneur en fibres, l'Epeautre se distingue aussi par son faible taux en gluten (ceci dit attention, pour certaines maladies, le taux de gluten doit être inexistant). De récentes recherches lui reconnaîtraient des vertus anti-diabétiques. Lorsque la saison sera venue, cueillez un épi de Petit Epeautre.

Vous remarquerez sa grande barbe et l'alignement symétrique des grains.

Bonne lecture et bonne promenade.

En fin de journal, vous trouverez une grille de mots croisés et quelques "mots d'ici", **J'offrirai une boîte de chocolats**, à la première personne qui déposera la grille complète à la mairie.

VENDREDI 16 JANVIER 2004**Présents :** 7 personnes + secrétaire de mairie**Absents :** Mr Delage Gérard, Mr Duclaud Eric, Mlle Chevalerias Marie Pierre, Mlle Delage Amandine**Pouvoir :** 1 **Secrétaire de séance :** Mme Roche Bérangère**1°/ VOIRIE FDAC 2004.**

Le maire rappelle au conseil municipal qu'il avait été décidé lors de la dernière réunion de retenir deux routes :

- Ferdinas –Labadias,
- Les Breuilles



Mainzac sous la neige

Plusieurs tarifications ont été effectuées, soit en enrobé, soit en bicouche. Le dossier FDAC 2004 a bien été transmis, nous sommes en attente de la réponse. Le maire propose que la commission voirie fasse un état des lieux de toutes les voies communales et de se réunir le samedi 24 janvier à 10 heures à la mairie afin de décider des travaux à réaliser en 2004.

Chemins ruraux :Nous avons deux demandes d'achat de chemins :

- Monsieur et madame Bouchaud à la Ferrière désire acquérir la partie qui passe devant la maison. En effet, d'après le cadastre, il existe un faible espace qui passe devant l'entrée du gîte.
- Monsieur Witte à la Jaumerie, même situation le chemin passe devant son habitation, il propose à ses frais de réaliser un chemin (déjà existant) derrière ses bâtiments ce qui permettra l'échange.

Le maire prendra rendez-vous avec les services de l'équipement et le géomètre afin de voir les démarches pour l'acquisition de ces chemins. Une décision sera prise lors d'une prochaine réunion du conseil.

2°/ PROJETS 2004

La modification d'espace autour du cimetière pourrait faire état d'un grand projet pour la commune. Agrandissement du cimetière, réalisation d'un parking, création de 2 logements dit « sociaux » par les biais de bailleur privé ou public, un espace vert, ainsi qu'une ou deux parcelles de libre en attente.

A ce jour, 1 bailleur a été rencontré, la société « Le FOYER. 2 autres bailleurs ont pris rendez-vous d'ici la fin du mois de janvier, l'Office Départemental d'Hlm et l'OPAC Angoumois.



Village de Ferdinas

L'agrandissement du cimetière est en cours de réflexion, soit derrière (sur le grand terrain), soit sur le parking actuel. La deuxième solution (environ 30 places doubles) est envisageable mais semble un peu petite.

3°/ REPAS DES AINES

Le repas sera reporté au mois d'avril puisque 2 week-ends sont pris en mars par les élections (21 et 28 mars 2004). La ferme auberge « Portain » va être contactée.

4°/ QUESTIONS DIVERSES

- **Elagages communaux**

Un élagage en hauteur est à prévoir sur la commune. En effet, de nombreuses branches et arbres penchent dangereusement sur les voies communales. La société « Dubois » a été contactée pour la réalisation d'un élagage avec un lamier. Le coût n'est pas exorbitant (58€HT de l'heure), mais engendre un problème pour le ramassage et l'évacuation des branches derrière le tracteur.

M. Maviraud et M. Cabaret se proposent de passer dans toute la commune afin de prévoir tous les travaux nécessaires. La question de la responsabilité de cet élagage est traitée. Le maire rappelle qu'il est responsable de la sécurité sur les voies communales mais qu'il n'a pas la responsabilité de la coupe des arbres et branches sur le domaine privé. Il peut par contre exiger des différents propriétaires que soit réalisée cette coupe. **Plusieurs conseillers estiment que c'est au propriétaire de réaliser ces travaux.**

- **Contrat CES :**

Une nouvelle réglementation est mise en place à compter du 1^{er} janvier 2004, il sera plus difficile de recruter un CES. Le nouveau contrat CES prévoit uniquement 65% d'aide financière contre 85 à 95% aujourd'hui et limité à 1 an. Les nouveaux contrats CEC prévoient une nette réduction d'aide mais sont surtout limités aux employeurs ayant des possibilités d'emploi derrière. Ainsi, pour la commune de Mainzac, ce n'est plus possible.

Mme Karine Garcia, actuellement CES a la possibilité d'effectuer un stage pour passer son permis PL, sur une durée de 3 à 4 mois elle devra rompre son contrat au niveau de la commune. En attente de réponse.

- **Contrat de location de la salle associative**

Le maire propose au conseil de revoir les tarifs pour la location de la salle. Tarif inchangé quant à la location de la salle, mais il faudrait passer à un forfait pour l'électricité. Pour la consommation électrique il propose un forfait de 15 € pour la période hivernale (01/10 au 30/04) et 5€ du 01/05 au 30/09. Le conseil accepte cette proposition.

- **Transport scolaire**

Une demande a été réalisée à la communauté de communes Seuil Charente Périgord et au Conseil Général de la Charente pour le ramassage scolaire sur la commune de Mainzac.

Une réunion a eu lieu à Montbron début janvier, mais une forte contrainte repose la question. En effet, le bus passerait à Mainzac à 8h voir moins pour une rentrée scolaire à 9h à Marthon et Feuillade. Le maire explique la méthode actuelle de ramassage scolaire au niveau communautaire qui pose de gros problèmes d'un point de vue financier et pratique (Temps de ramassage). Une refonte complète du système est à prévoir.

Concernant Mainzac, M. le maire a contacté les familles. Au vu de ces nouveaux éléments, il est décidé d'abandonner la demande de ramassage pour cette année.

- **Téléphonie mobile**

Une réunion est prévue le 19 janvier à Charras pour la mise en place sur l'année 2004 d'un point d'accès pour la téléphonie mobile (pour les 3 opérateurs).

- **Assainissement communal :**

Au vu des questions que se posent des habitants de la commune sur le choix pris par le conseil municipal de ne pas réaliser un assainissement collectif sur le bourg de la commune, Mr le maire présente un document complet sur les coûts réels engendrés par cette mise en place. Les coûts sont exorbitants et ne laissent donc pas de place au doute sur le choix réalisé.

VENDREDI 6 FEVRIER 2004

Présents : 8 personnes + secrétaire de mairie

Absents : Mr Delage Gérard, Mme Roche Bérange, Mlle Delage Amandine

Secrétaire de séance : Mlle Chevalerias Marie Pierre

1°/ PROJETS 2004 : Logement, agrandissement cimetière

Le maire rend compte au conseil municipal des contacts avec les partenaires concernant les logements. La mairie a donc reçu 3 bailleurs différents :

- Le syndicat départemental public HLM,
- l'OPAC Angoumois,
- La société « LE FOYER ».

Le résultat des entrevues montre une grosse volonté de réaliser le projet pour le syndicat public HLM et la société « Le Foyer ». L'OPAC Angoumois ne montre pas une réelle volonté de réalisation du projet.

Le projet prévoit la construction de 2 logements neufs désignés « sociaux » mais correspond en fait à une catégorie de la population étendue. Le maire distribue un tableau des plafonds des ressources des personnes qui pourront solliciter un logement de ce type. Ce tableau démontre que le plafond des ressources étant assez élevé, beaucoup de personnes pourront prétendre à ce type de logement.

- **La première méthode** de conventionnement avec le syndicat HLM est de fournir le terrain viabilisé pour un bail de 55 ans. A terme, le terrain ainsi que les habitations seront la propriété de la commune. Cependant, celle-ci s'engage à continuer de gérer ces logements à loyer modérés. Un inconvénient pour cette méthode est que le locataire ne disposera pas de la possibilité d'acheter la maison puisque le terrain appartiendra à la commune.
- **Seconde méthode :** Le terrain est vendu au syndicat HLM pour un tarif qui reste à définir. La viabilisation pourrait être à la charge du syndicat.

Dans tous les cas, le maire fait partie de la commission d'attribution et détient une voie prédominante. Le syndicat et le maire prévoient un partenariat actif pour le choix du locataire. En effet, le syndicat ne souhaite pas s'occuper de la recherche des locataires. Sur tous ces sujets et afin d'être le plus transparent possible, le maire souhaite réaliser une réunion publique rapidement afin que le conseil puisse donner son aval. Le maire souhaite cependant connaître l'avis de tous les conseillers : **accord de tous les conseillers.**

Concernant la viabilisation du terrain, seule la tranchée pourrait être à la charge de la commune. Dans le cas d'une cessation du terrain, le syndicat pourrait s'occuper de celle-ci.



La Ferrière avant les travaux du nouveaux Gîtes



Le reste du projet prévoit l'agrandissement du cimetière, et au vu de la discussion avec les syndicats HLM ainsi que la DDE, celui-ci pourrait être réalisé sur le grand terrain le long du cimetière actuel.

Le projet complet prévoit donc l'agrandissement du cimetière, la création d'un parking, d'un espace vert et de 2 logements neufs. Il resterait de plus 2 parcelles qui seraient disponibles pour des projets futurs ou en temps que terrain constructible. Ainsi, l'amélioration du bourg coté Charente serait réalisée et permettrait de refaire venir de la population nouvelle.

La DDE se charge de monter un dossier complet d'ici cet été afin de réaliser une étude paysagère et de concrétiser le dossier.

2°/ VOIRIE 2004 :

La subvention FDAC 2004 a été validée par l'état et permet de disposer de 4 661,35 €. La commission Voirie s'est réunie et a revu à la baisse les travaux à réaliser. Ainsi, la route de Labadias à Ferdinas sera refaite complètement en bicouche. La route des Breuilles sera réparée uniquement suivant les besoins (pratiquement la moitié de la voie). Les autres réparations sur la commune seront réalisées en enrobé à froid. Concernant le Chemin du Breuil, Mr Penaud s'est proposé pour étaler du gravier blanc sur la longueur. La commune financera donc le transport du gravier blanc.

3°/ ELAGAGE :

Suite à la dernière réunion du conseil, les conseillers se sont rendus sur place. Toute la route de Ferdinas a été pratiquement réalisée par les propriétaires hormis l'entrée du bourg coté Ferdinas. Plusieurs agriculteurs de la commune ont aussi réalisé divers élagages aussi il reste peu de choses à faire. Le maire parlera de ce point avec la population lors de la prochaine réunion publique.

4°/ QUESTIONS DIVERSES :

- **Téléphonie mobile :** Une réunion avec les maires du secteur a été réalisée à Charras. Deux antennes sont prévues pour couvrir les communes de Charras, Mainzac, Souffrignac et Feuillade. Ces antennes seront placées sur Charras et Souffrignac. Leurs emplacements restent à redéfinir.

La commune de Mainzac sera donc complètement couverte par les 3 opérateurs nationaux.

- Repas des aînés : Samedi 1^{er} mai 2004. Restaurant « Chez Portain ».
Tarifs votés à l'unanimité : 20€ pour les personnes de la commune
25 € pour les personnes hors commune
10 € pour les enfants.



La voirie

- Elections des 21 et 28 mars 2004 : Le tableau des différents bureaux est présenté. Il faut prévoir 6 personnes à chaque fois, ce qui fait un nombre important de volontaires.
- **Bornes incendies :** La visite des bornes incendie de la commune a été réalisée début janvier. Le maire donne lecture au conseil du courrier transmis au service des Pompiers qui les informe du manque total de comptes rendus depuis au moins 2001 précisant les problèmes de débits et de bouchons manquants une prochaine réunion expliquera toutes les responsabilités qui incombent à la mairie concernant ce délicat problème.

VENDREDI 12 MARS 2004

Présents : 8 personnes + secrétaire de mairie

Absents : Mr Delage Gérard, Mr Gaillard Grégory, Mlle Delage Amandine

Secrétaire de séance : Mlle Chevalerias Marie Pierre

1°/ PREPARATION DU BUDGET 2004 :

Mr le maire présente un avant projet du budget primitif 2004. Il explique les différences éventuelles entre le budget 2004 et le budget 2003. Le comité des fêtes étant en sommeil, la question de la fête communale est soulevée. Le maire précise qu'il est possible de prévoir cette fête mais que c'est assez compliqué d'un point de vue budgétaire. Il préférerait que ce soit le comité des fêtes qui réalise la dépense. Les recettes couvrant largement les dépenses, la mairie s'occuperait par contre de toute l'organisation. La question va être posée au comité des fêtes.

2°/ INVESTISSEMENT 2004 :

Au chapitre des investissements pour 2004, M. le maire prévoit dans les gros travaux, la réfection de la voirie communale pour la somme de 28 000 €

La réfection prévoit la réalisation complète de la route de « Labadias à Ferdinas ». Une partie du chemin sur le lieu-dit « Les Breuilles », le début de la route du bourg à Ferdinas ainsi que plusieurs travaux de réparations à différents endroits de la commune.

Un passage au vote est réalisé pour la dépense de voirie : Pour= 9, contre =1. Projet adopté.

Autres investissements : Une mise à jour des logiciels informatiques de la mairie devient indispensable puisque toujours sous MSDOS. Il est proposé de réaliser une mise à jour sous Windows de ces logiciels. Un projet intercommunal concernant l'informatisation du cadastre est aussi prévu.

Toute cette mise à jour de logiciels prévoit une somme d'environ 1220 € ainsi qu'une subvention prévisible du Conseil général de 20%.

3°/ ELECTIONS 2004

Le maire présente l'organisation prévue pour les élections des 21 et 28 mars prochain. Il rappelle que la tenue des bureaux fait partie des attributions obligatoires des conseillers municipaux. Le 1^{er} adjoint étant candidat aux élections, plusieurs conseillers ayant des obligations professionnelles ainsi que l'obligation de réaliser 2 bureaux de votes, un nombre important de personnes est à prévoir. Plusieurs électeurs de la commune ont bien voulu accepter de tenir les bureaux de votes.

4°/ QUESTIONS DIVERSES :

- Logements communaux : Suite à la réunion publique, le maire souhaite lancer l'étude au niveau de l'office public d'HLM et demande au conseil municipal de passer au vote. **POUR = 10 CONTRE = 0**
Le conseil municipal accepte à l'unanimité le projet de construction de 2 logements.
- Contrat CES : Le maire expose au conseil municipal une possibilité d'embaucher Karine Garcia à raison de 8h/semaine. La commune de Marthon s'étant proposé de l'embaucher à mi-temps.
Coût pour la commune : 3 609 €/an. Après les différentes discussions, le maire demande le passage au vote.
POUR = 2 CONTRE = 4 BLANCS = 3 NUL = 1
La proposition d'embauche est refusée à l'unanimité. La commune prévoit donc de pouvoir embaucher un nouveau contrat CES en Juin 2004.

MERCREDI 24 MARS 2004

Présents : 7 personnes + secrétaire de mairie

Absents : Mr Delage Gérard, Mr Gaillard Grégory, Mlle Delage Amandine, Mme Roche Béragère

Pouvoir : 1 Secrétaire de séance : Mlle Chevalerias Marie Pierre Invité : Mr Barthelet, Percepteur

1°/ COMPTE ADMINISTRATIF 2003 :

M. le maire présente à l'assemblée le compte administratif 2003.

- Total dépenses opérations réelles : **52 868,79 €**
- Total recettes opérations réelles : **65 003,44 €**
- Dépenses d'investissement 2003 :
 - Acquisitions : 5 267,13 €
(Tondeuse, Remplacement informatique suite orange (financement assurance), armoire frigidaire)
 - Bâtiments : 21 634,31 € (fin honoraire architecte Eglise – Huissierie bâtiments communaux)
 - Emprunts : 9 598,55 € (Eglise + dernière année Elagueuse)
- Excédent 2003 : **33 137,00 €**

Mr SIRI président de séance fait passer le conseil municipal au vote pour le compte administratif 2003 :

POUR = 7 CONTRE = 0 ABSTENTION = 0

Le compte administratif 2003 est adopté à l'unanimité

2°/ BUDGET PRIMITIF 2004

M. le maire présente à l'assemblée le budget primitif 2004.

- Total dépenses prévues opérations réelles : **54 928,00 €**
- Total recettes prévues opérations réelles : **56 463,00 €**
- Dépenses d'investissement 2003 :
 - Acquisitions : 1 220,00 €
(Mise à jour logiciel sous Windows – Logiciel cadastre)
 - voirie : 28 000,00 €
(Programme Voirie 2004)
- Excédent 2004 : **38 204,99 €**

Les taux de la commune restent inchangés pour 2004.

M. le maire demande au conseil municipal de voter le Budget primitif 2004.

POUR = 8 CONTRE = 0 ABSTENTION = 0

Le budget primitif 2004 est adopté à l'unanimité



Village de la Ferrière



3°/ MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

M. le maire donne lecture au conseil municipal des nouveaux statuts de la Communauté de Communes Seuil Charente Périgord et procède au vote pour les modifications.

POUR = 8 CONTRE = 0 ABSTENTION= 0
Les nouveaux statuts de la CDC Seuil Charente Périgord sont adoptés à l'unanimité

MERCREDI 28 AVRIL 2004

Présents : 8 personnes + secrétaire de mairie

Absents : Mr Delage Gérard, Mr Gaillard Grégory, Mlle Delage Amandine.

Pouvoir : 2

Secrétaire de séance : Mlle Chevalerias Marie Pierre

1°/ TRAVAUX VOIRIE 2004 :

Suite à l'étude pour la réalisation des travaux de voirie 2004, 2 entreprises ont été sélectionnées. La société SCOTPA pour une somme de 26 953,06 € TTC et la société EUROVIA pour la somme de 19499,11 € TTC. Devant la grosse différence de tarification entre les deux entreprises pour les mêmes travaux, le conseil municipal décide de retenir la société EUROVIA.



Bourg de Mainzac

2°/ ORGANISATION DE LA FETE COMMUNALE

La fête communale est prévue pour le samedi 28 août 2004. Le comité des fêtes étant en sommeil pour cette année, la mairie se propose s'occuper de l'organisation. Concernant la partie financière, le comité des fêtes est d'accord sur le principe de financer la manifestation. Le conseil municipal ne souhaitant pas remplacer le comité des fêtes, le maire propose de prendre un traiteur pour cette année. Une proposition d'un traiteur (Mr MAMERT de Brive) et un repas à base de PAELLA est retenue par le conseil. Le spectacle sera assuré par la chanteuse SANDRA, d'Angoulême. L'organisation complète sera réalisée par la mairie.

3°/ QUESTIONS DIVERSES

- Suite à une erreur comptable (informatique), une DM (Décision budgétaire Modificative) doit être votée sur la ligne Investissement (Remboursement Emprunt Eglise) de 7600€ Vote pour à l'unanimité.
- Réunions Publiques de Mr le Député Jean Claude Viollet.
 - Permanence le 17 mai 2004 à la mairie de Marthon de 16h à 17h.
 - Réunion publique bilan 2003-2004 le 17 mai à 20h30 à la salle de réunion de Montbron.
- Rétrocession d'un emplacement du cimetière. Mr Delage Roger souhaite rétrocéder la moitié de sa concession. Le conseil municipal accepte cette proposition.
- Travaux EDF sur le réseau Electrique de la Ferrière : Suite à des problèmes de baisse de tension due aux nouvelles habitations du village, un renforcement du service va être réalisé. Par la même occasion, la traversée au-dessus des propriétés va être supprimée pour un passage le long de la route. Un second transformateur va être implanté au bout du village. Travaux prévus pour le mois de Septembre 2004.
- Le véhicule personnel du maire ayant été endommagé pendant des travaux de la mairie par les cantonniers, celui-ci informe le conseil qu'il va faire fonctionner l'assurance de la mairie pour les réparations.
- Projet d'épreuve d'endurance équestre le 15 août 2004. Une association de Feuillade souhaite réaliser ce concours sur 3 niveaux, départementale (30Km), régionale (60Km) et nationale (90Km). Le départ, l'organisation et l'arrivée des épreuves se dérouleront sur la commune de Mainzac (face à la mairie). Mr Blot, l'organisateur a besoin de la mairie pour l'aider dans l'organisation et demande à avoir plusieurs volontaires.
- Renouvellement du contrat CES pour mi-juin. 2 candidats actuellement au niveau de la commune.

RESULTATS ELECTIONS CANTONALES 2004

ELECTION CANTONALE 2004 – Commune de Mainzac -1^{er} TOUR DU 21 MARS 2004

Inscrit = 98	Votants = 81	Blancs / Nul = 05	Exprimés = 76
N° d'ordre	Candidat	Nombre de voix	Pourcentage Arrondi au 2 ^{ème} chiffre
1	SIRI Jean François	34	44,73 %
2	DENAUD Patrick	17	22,36 %
3	BOUTANT Michel	22	28,94 %
4	VASTEL Dominique	03	3,94 %
5	VANDERF Marie	00	0,00 %

ELECTION CANTONALE 2004 – Commune de Mainzac - 2^{ème} TOUR DU 28 MARS 2004

Inscrit = 98	Votants = 86	Blancs / Nul = 12	Exprimés = 74
N° d'ordre	Candidat	Nombre de voix	Pourcentage Arrondi au 2 ^{ème} chiffre
1	DENAUD Patrick	38	51,35 %
2	BOUTANT Michel	36	48,64 %

RESULTATS ELECTIONS REGIONALES 2004

ELECTION REGIONALE 2004 – Commune de Mainzac - 1^{er} TOUR DU 21 MARS 2004

Inscrit = 98	Votants = 82	Blancs / Nul = 8	Exprimés = 74
N° d'ordre	LISTES « Tête de liste »	Nombre de voix	Pourcentage Arrondi au 2 ^{ème} chiffre
1	Front National « M. Jean Romée Charbonneau »	23	31,08 %
2	LCR – LO « M. Claude Quemar »	02	2,70 %
3	De Nouvelles Chances pour la région « Mme Ségolène Royal »	21	28,37 %
4	La dynamique Régionale « Mme Elisabeth Morin »	18	24,32 %
5	Sauvons la ruralité – CPNT « M. Gérard Fontenay »	10	13,51 %

ELECTION REGIONALE 2004 – Commune de Mainzac - 2^{ème} TOUR DU 28 MARS 2004

Inscrit = 98	Votants = 86	Blancs / Nul = 06	Exprimés = 80
N° d'ordre	Candidat	Nombre de voix	Pourcentage Arrondi au 2 ^{ème} chiffre
1	Front National « M. Jean Romée Charbonneau »	22	27,5 %
2	De Nouvelles Chances pour la région « Mme Ségolène Royal »	27	33,75 %
3	La dynamique Régionale « Mme Elisabeth Morin »	31	38,75 %

PRESENTATION DU SAMU 16

- ◆ Le département de la Charente couvre une superficie de 6000 km² et une population de 355 000 habitants répartis sur 3 grands arrondissements (Angoulême, Cognac et Confolens), soit 35 cantons et 405 communes. Le SAMU 16 est né en 1978 et a été doté d'un Centre 15 en 1985. Il constitue depuis 1995 une des unités fonctionnelles du département des urgences du CH d'Angoulême.
- ◆ Le SAMU a pour mission d'assurer une écoute médicale permanente, de déclencher dans le délai le plus rapide la réponse la mieux adaptée à la nature de l'appel, de prendre en charge et d'orienter le patient vers un établissement de soins public ou privé adapté à sa pathologie. Il peut s'agir d'une admission primaire directe (urgences, cardiologie, réanimation, pédiatrie, maternité, hémodialyse...) ou d'un transfert secondaire vers un Centre Hospitalier Universitaire (polytraumatisés, neurochirurgie, cardiologie, grands brûlés...).
- ◆ Enfin, le SAMU, par l'information systématique des services, aide à l'accueil des patients.

LE CENTRE 15

Le SAMU est doté du numéro de téléphone " 15 " et peut être joint en n'importe quel point du département, y compris avec un téléphone mobile. Le SAMU est en relation directe avec le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS) depuis le 1^{er} janvier 1998, date de la mise en place d'un " 18 " unique et centralisé sur le département. Une interconnexion téléphonique des deux services permet une information immédiate et réciproque.

- ◆ **Le Permanencier d'Aide à la Régulation Médicale (PARM)** est le premier interlocuteur : son rôle est d'assurer le recueil des informations nécessaires à la localisation de l'appelant. Le Permanencier transmet au Médecin Régulateur l'appel mais peut néanmoins engager sans délai un moyen SMUR en cas d'urgence absolue.
- ◆ **Le Médecin Régulateur** assure l'interrogatoire médical et décide de la réponse à donner. La régulation médicale est assurée par des médecins urgentistes ayant une double expérience de médecine générale et de médecine d'urgence.

Les moyens de communication

- ◆ **Le Téléphone**
C'est par le " 15 " que les appels aboutissent au standard du SAMU. Ce standard numérique est équipé d'un dispositif d'identification de l'appelant. Le SAMU est équipé d'un logiciel de gestion des appels en temps réel permettant de récupérer immédiatement le nom et l'adresse de l'appelant (Centaure 15®)
- ◆ **La Radio**
Il existe en Charente deux réseaux où le SAMU joue un rôle :
 - Le réseau SSU utilisé par les Sapeurs-pompiers et les SMUR ;
 - Le réseau santé utilisé par les Ambulanciers Privés et les SMUR.

LES MOYENS DISPONIBLES

Le SMUR :

En cas de pathologie mettant en jeu le **pronostic vital** ou lorsque le traitement doit être rapidement initialisé, c'est le Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR) qui intervient. Le département est également doté de 5 SMUR situés à Angoulême, Barbezieux, Cognac, Confolens et Ruffec. Le SMUR d'Angoulême dispose de deux équipes 24h/24 (médecin, IDE, CCA). Ces SMUR sont équipés du même logiciel que le SAMU et l'ensemble des données départementales est centralisé au SAMU.

Les médecins généralistes libéraux :

Lorsque l'appel aboutit au Centre 15 pour une pathologie médicale à domicile et en l'absence d'engagement du pronostic vital, c'est le médecin traitant de préférence ou le médecin de garde qui est joint.

Les ambulanciers privés (ATSU 16) :

Les ambulanciers privés participent à l'Aide Médicale Urgente dans le cadre de l'ATSU départementale. Ils assurent le transport des patients vers les établissements de soins sur prescription directe et téléphonique du médecin régulateur du Centre 15. Sur les SMUR autres que Angoulême, ils participent également aux interventions SMUR primaires.

Les sapeurs-pompiers :

Ils interviennent systématiquement sur la voie publique ou en cas d'urgence vitale à domicile. L'organisation et le maillage des sapeurs-pompiers permettent d'apporter, au plus vite, une équipe assurant les gestes de premiers secours. La prise en charge de la victime et sa mise en condition de transport peuvent être initiés par un médecin pompier, dont l'intervention est également rapide en raison de sa proximité.

Les associations de secouristes (Croix-Rouge Française) :

Ils interviennent essentiellement sur la couverture de différents événements ou manifestations sportives.

◆ Autres fonctions du SAMU

Le SAMU a un rôle essentiel d'information, de renseignements donnés par le PARM ou de conseils médicaux délivrés par le médecin régulateur 24h/24. Le SAMU participe à la médicalisation des grands rassemblements, des événements exceptionnels, à la mise en œuvre des plans de secours face à de nombreuses victimes (ORSEC, Plan Rouge, Plan Particulier d'Intervention dans les milieux industriels, Plan de Secours sur Autoroute, Plan de Secours TGV ...).

CENTRE 15

Un de vos proches est gravement malade ou blessé : douleur dans la poitrine, inconscience, détresse respiratoire, saignement important, intoxication...

Vous n'arrivez pas à joindre votre Médecin traitant ou le Médecin de garde...

Un enfant présente un malaise ou une blessure à l'école...

APPELEZ LE "15" - 24 HEURES SUR 24

- ◆ **Un permanencier** recueille d'abord tous les renseignements nécessaires concernant l'identité de la victime et l'endroit où elle se trouve avant d'évaluer la gravité.
- ◆ **Un Médecin Régulateur** vous interroge pour faire un premier diagnostic de gravité, déclenche le moyen de secours le plus adapté, le plus proche et vous conseille sur les gestes à faire en attendant l'arrivée des secours.

*Pour conserver son efficacité, l'appel au **SAMU - Centre 15** doit rester un **recours d'urgence**. Il ne doit pas être utilisé pour obtenir des **soins médicaux non urgents** pour lesquels le médecin traitant ou le médecin de garde doit toujours être contactés en premier.*

*Lors d'un accident de circulation, sur le lieu de travail ou lieu sportif mais également pour tout malaise sur la voie publique, le 18 est habituellement appelé. Indépendamment de l'envoi ou non de **Sapeurs -Pompiers**, votre appel sera ensuite orienté vers le Médecin Régulateur du **SAMU-Centre 15***

CENTRE 18

Vous êtes témoin ou victime d'un accident de la circulation, d'un malaise ou d'un accident sur la voie publique...

Vous êtes témoin d'une chute sérieuse ou d'un traumatisme se produisant lors d'une rencontre sportive...

Votre collègue est victime d'un accident de travail grave...

Votre voisin est chez lui et ne peut pas répondre à vos appels...

APPELEZ LE "18" - 24 HEURES SUR 24

- ◆ **Un Opérateur** recueille d'abord tous les renseignements nécessaires concernant l'identité de la victime et l'endroit où elle se trouve tout en évaluant la gravité et le degré d'urgence.

*Pour tout appel concernant la **voie publique**, un véhicule de pompiers sera engagé et le SAMU-Centre 15 en sera alors informé.*

*Concernant les **lieux publics ou privés**, un véhicule de pompiers ne sera engagé que si le degré d'urgence le justifie. Vous serez également mis en contact systématiquement avec le SAMU - Centre 15 ou le médecin régulateur prendra des mesures complémentaires et vous donnera des conseils médicaux.*

*En dehors de la voie publique, l'appel au 18 **doit rester un recours d'urgence**. Il ne doit pas être utilisé pour obtenir un transport **non urgent** pour lequel le Médecin ou le Centre 15 doivent toujours être contactés en premier.*

Lors d'un incendie, d'une noyade, d'une fuite de gaz, d'une intoxication par les fumées ou le CO, le 18 est également habituellement contacté afin de répondre immédiatement à la notion de sauvetage.

LISTE DES MEDECINS sur le secteur**MONTBRON**◆ **Cabinet Médical des Docteurs De Basquiat et Petit**

- Dr Petit Philippe
 - Dr De Basquiat Gérard
- 5 r Limoges 16220 Montbron
Tél : 05 45 23 60 05
fax : 05 45 70 80 22

◆ **Groupe Médical**

- Dr Ratier Catherine
 - Dr Serez Marie-Lise
 - Dr Lonceint Etienne
 - Dr Martin Noël
- 10 rte Souffrignac 16220 Montbron
Tél : 05 45 23 61 27
fax : 05 45 23 94 78

◆ **Médecine du travail**

33 av Gén de Gaulle 16220 MONTBRON
Tél : 05 45 23 91 41

MARTHON◆ **Dr Ortéga José**

Route Grassac 16380 Marthon
Tél : 05 45 70 23 88
fax : 05 45 70 28 49

SERS◆ **Dr Lamarque Alain**

Lavaud 16410 Sers
Tél : 05 45 24 94 71

CHAZELLES◆ **Maison médicale**

- Dr Paulien Christine
- Dr BESSON Serge

av République 16380 Chazelles
Tél : 05 45 23 53 24
fax : 05 45 70 36 21

JAVERLHAC◆ **Dr Préchoux Thierry**

Route Angoulême 24300 Javerlhac
Tél : 05 53 56 31 80

◆ **Dr Borderieux Jacques**

Rue Poste 24300 Javerlhac
Tél : 05 53 56 33 62
fax : 05 53 56 52 37

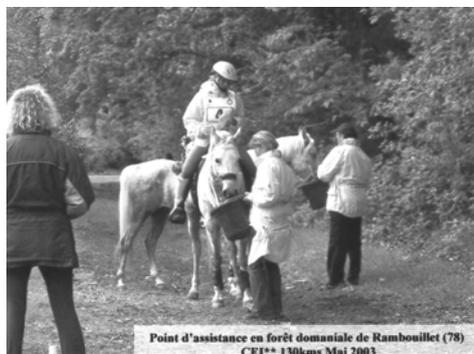
Organisateur : Association « Coutillas-endurance »
Nicolas et Sandrine Blot – 16380 feuillade

DATE : 15 AOUT 2004

Qu'est ce que l'Endurance Equestre ?

Il s'agit d'épreuves à cheval, en pleine nature, sur un circuit balisé comprenant un maximum de chemins et de sentiers. Elles sont organisées selon le règlement de la Fédération Française d'Equitation (*Edition Lavauzelle*). On distingue deux types d'épreuves :

- ◆ Les épreuves à vitesse imposée : les cavaliers doivent parcourir le circuit dans une fourchette de vitesse. Le classement s'effectue aux points selon une formule mathématique mettant en rapport vitesse et récupération cardiaque du cheval.
- ◆ Les épreuves nationales à vitesse libre sur 90 km : elles se courent en groupe. Tous les concurrents partent en même temps et le classement s'effectue dans l'ordre de franchissement de la ligne d'arrivée après 3 parcours du circuit de 30km.



- ◆ **Epreuve départementale :** 30 km
- ◆ **Epreuve régionale :** 60 km
- ◆ **Epreuve nationale :** 90 km

Départ de Mainzac à 7h00 pour les concurrents du 90km, suivis à 8h00 pour les concurrents des autres épreuves.

- ◆ Départ et arrivés des courses et contrôles vétérinaires : Terrain communal de Mainzac, face à la mairie.
- ◆ Parking véhicules et chevaux : 2 terrains privés attenants au terrain communal (4ha).
- ◆ Les communes traversées par le circuit sont Mainzac, Feuillade, Grassac, Charras, Rougnac, Combiers et Charente et Beaussac en Dordogne



La commune et les organisateurs cherchent des volontaires pour pouvoir nous aider à la réalisation de cette belle manifestation. Nous aurons besoins d'aide pour la mise en place du parking, la sécurité lors des passages des chevaux sur les départementales, la tenue de la buvette et des grillades ainsi qu'une aide simple avec les vétérinaires.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Inscrivez-vous à la mairie !

Une réunion avant cette journée sera réalisée afin de mettre en place toute l'organisation.

Je compte sur vous.

Dominici Patrice, maire de Mainzac

« AGE D'OR DE MAINZAC »*L'équipe de l'Age d'or de Mainzac*

A la suite de la création de l'Age d'or, deux années se sont écoulées ; le club à pris sa vitesse de croisière. Une vingtaine de participants soit le 1/5 de la population se retrouvent deux fois par mois avec plaisir et en plus organisent lotos et belote, ce qui donne un peu de vie à notre petit bourg.

Nous aimerions que d'autres personnes viennent étoffer et apporter un sang nouveau, sans obligation d'assister à toutes les réunions, il va s'en dire.

Le jeudi 13 mai à 17h sera organisé l'assemblée générale avec renouvellement du bureau.

Renouvellement des cartes au tarif de 10€inchangé.

Le bureau vous dit donc au 13 mai.

Un vin d'honneur sera servi.



Repas des aînés 2004

Activités : Belote – Scrabble - Jeux divers

Pour les inscriptions, s'adresser aux membres du bureau

05 45 23 04 14 ou 05 45 23 00 95 ou 05 45 23 02 54

L'Université de Pays et l'association RACINE vous invitent à un spectacle inédit :

➤ **Samedi 15 mai à la Salle des fêtes d'ECURAS (20 H 30)**

"Les 4 saisons du Pays"

Le Pays Horte et Tardoire est en train d'imaginer son évolution. Il doit en effet proposer à la Région ses projets de développement à 10 ans. Dans ce but, des commissions ouvertes à la population se sont tenues tout au long de l'année 2003 dans une quinzaine de communes. Elles ont porté sur : l'agriculture, l'économie, les transports, le tourisme, l'environnement, le loisir, le sport et la culture, la formation.

De son côté l'Université de Pays a réfléchi à différents scénarios qui pourraient se produire sur notre territoire. Va-t-on vers un Pays cimetièrre où pas grand chose ne restera dans les villages ? Vers un Pays sanctuaire avec une population d'ici ou d'ailleurs plutôt vieillie et cadennassée sur son patrimoine? Vers un Pays qui se lance à fond dans les technologies nouvelles dans le sillage d'Angoulême ? Vers un Pays qui mixe le meilleur de ce qu'il peut mettre en œuvre pour attirer des jeunes et se développer de manière équilibrée ?

Les "Enracinés" (l'association RACINE existe depuis 7 ans et vient de lancer une branche théâtre) se sont emparés de toutes ces réflexions pour dire à leur manière imagée comment, selon eux, les choses se sont passées, sont en train de se passer ou pourraient se passer dans l'avenir. Un spectacle d'une petite heure à ne pas manquer. La représentation sera suivie d'une discussion ouverte et conviviale. (Entrée libre)

Trésors goûteux de nos haies, les champignons de printemps...

Mars se termine avec ses giboulées. Les premières journées ensoleillées ont réchauffé le sol humide et herbeux de nos haies. Les vieux pommiers sauvages inondent de pétales la mousse, les rares ormeaux encore en vie ouvrent doucement leurs bourgeons tandis que des troncs desséchés des ormeaux décimés par la maladie s'étalent dans les buissons blancs.

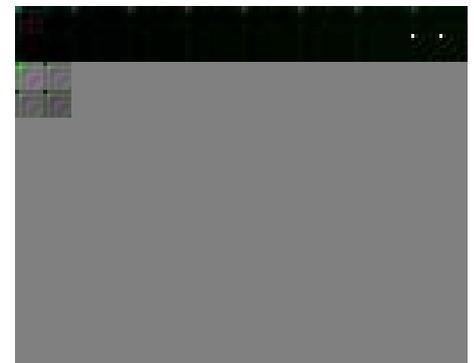


Un coup de sécateur pour se frayer un passage et nous découvrons le petit trésor blanc si parfumé que l'on appelle le **Mousseron**. Il ressemble à un champignon de Paris mais ses lamelles blanches et son odeur le différencient de son cousin cultivé.

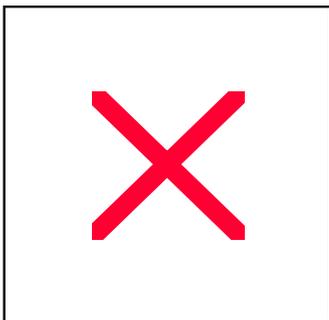
Il faut au tout début de sa saison de pousse soulever mousse et feuilles mortes pour cueillir celui qui s'est si bien adapté à nos terrains calcaires et que nous envient les habitants des régions granitiques qui ont tant de cèpes. A chaque région, son trésor...

Cà et là même dans l'herbe qui borde la haie, les têtes blanches se dissimulent aux regards fouineurs mais l'odeur tenace laisse supposer leur présence dans la moiteur qui émerge du sol. Un plein sac est ainsi ramassé et chacun sait que le mois d'Avril tantôt pluvieux tantôt chaud sera le mois du MOUSSERON ST GEORGES ... On le cueille jusqu'en Mai.

Avec une poêlée de pommes de terres nouvelles, de l'ail du jardin et des morceaux de lapins rôtis il constitue le mets le plus délicieux que je connaisse au printemps.



Il en est un autre qui se fait plus rare et pourtant il paraît qu'il pousse sur des supports parfois curieux : dépôts de planches, d'écorces, bois morts. C'est la précieuse morille. Si l'on vous dit qu'il y a des morilles dans la haie, vous aurez beaucoup de peine à les voir car leur couleur et leur forme sont parfaitement adaptées au terrain jonché de feuilles mortes. *Ah le bon plat de morilles à la crème !!*



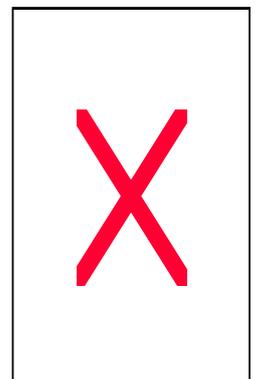
Comme l'auteur n'en a vu qu'une fois, elle vous propose alors de les cultiver. Voici une recette qui aurait fait ses preuves dans le parc d'une résidence non loin de là. Choisissez une haie propice, en terrain calcaire, celle qui possède les arbres cités pour le mousseron et non loin de votre maison : la morille aime les visites. Mettez un sac de plâtre dans votre haie à l'automne : Octobre, Novembre, étalez en couche de 2 centimètres d'épaisseur et laissez la nature faire son œuvre : le miracle se produira au bout d'un an c'est à dire au deuxième printemps et trois ans plus tard votre panier sera garni de précieuses morilles !!

Je suggère donc que nous fassions ensemble cette expérience et que nous tenions mutuellement informés du résultat.

Qui sont ils?

- o **Le Mousseron** : Tricholome de la St Georges Calocybe gambosa ou Lyophyllum ou Tricholoma georgii
- o **La Morille** : **Morchella esculenta et conica**

En anglais : The St George's mushroom is a very versatile and subtle mushroom. From its white, thick and compact flesh is rising a pleasant and penetrating flour smell. Its season Spring. Delicious with either meat or fish, the St George will pep up the flavor of any meat and fish dish.



Peut on savoir si cela est bon ?

Crème de mousserons marinière, langoustines pochées

pour 4 personnes

400 g de mousserons, 8 grosses langoustines, 3 dl de crème liquide, 1 laitue montée, 15 g de beurre, 1 dl d'eau, 1 cuillerée à soupe d'huile d'olive, quelques gouttes de jus de citron, 2 brins d'estragon, sel, poivre. Le jus de moules : 1 kg de moules, 1 dl de vin blanc sec, 1 échalote, queues de persil, poivre du moulin.

Préparation : 20 minutes. Cuisson : 30 minutes. Réalisation : facile.

- Nettoyer les moules. Éplucher et émincer l'échalote, la mettre dans une grande casserole avec le vin blanc sec et les queues de persil. Mélanger et ajouter les moules. Mélanger à nouveau, couvrir, poser sur feu vif, laisser cuire en secouant la casserole de temps en temps, jusqu'à ce que toutes les moules soient ouvertes. Récupérer le jus de cuisson, il en faut 4 dl.
- Nettoyer les champignons, les faire revenir dans une sauteuse avec du beurre (en réserver une douzaine), mouiller avec le jus des moules et faire cuire 12 minutes. Laisser refroidir.
- Verser dans le bol d'un mixeur, ajouter la crème, l'eau, le sel et le poivre, et faire tourner. Passer au tamis. Mettre au frais.
- Récupérer les grosses côtes des feuilles de laitue, les blanchir 1 minute à l'eau bouillante salée, les passer sous l'eau froide, les égoutter, les assaisonner d'huile d'olive et de jus de citron.
- Décortiquer les langoustines, les rouler sur elles-mêmes comme des escargots, les faire cuire à la vapeur.
- Répartir la crème de mousserons dans 4 écuelles.
- Poser 2 langoustines au centre de chacune, déposer des côtes de laitue par-dessus, entourer de mousserons et parsemer de pluches d'estragon.

Message personnel de la famille de Mr Lemoine...

« A notre père, René LEMOINE, décédé le 12 janvier 2004, que ton âme aille en paix. Ta disparition brutale nous ramène à la réalité fragile, et forte à la fois, de la vie et la mort. Nous gardons en mémoire ton charisme et nous t'aimons.

Nous envoyons nos remerciements sincères, aux personnes du Village de Mainzac, ayant eu une pensée envers notre père. »

Texte Anne, Paul et Elisabeth et Christophe



Suite de notre petite série réalisée par un habitant de la commune...

...Clotilde tend sa petite main fluette au visiteur et repart dans le salon où se reposent quatre chiens, ceux du comte qu'il emmène fréquemment en balade dans ses champs et sa forêt. Michel descend le petit escalier de pierre et se dirige vers sa carriole.

« Clotilde, sortez les chiens dans le parc ! » S'exclame madame la comtesse
Voici donc la petite fille entourée de ces animaux dont les pelages et les tailles sont si étranges que l'on pourrait penser à une cour de miracles de chiens. Ils suivent telle une meute et entourent l'enfant tout en batifolant dans l'herbe de l'allée.

Pendant ce temps, Michel étudie la botanique dans un ouvrage à la reliure fleurant bon le cuir. Il y a des descriptions des plantes sauvages mais aussi celles susceptibles d'être cultivées. Il aime les arbres et passe de grands moments dans les sous bois de la forêt qui jouxte le domaine.

Dans la cuisine Léontine s'affaire pour le déjeuner quand soudain le facteur agite la cloche qui se trouve près de la porte.

à suivre...



Cérémonie du 8 mai 2004



Repas aînés 2004



Repas aînés 2004



Repas Aînés 2004



Messe pour la Chasse à courre



Messe pour la Chasse à courre

UNE CARRIERE EN GENDARMERIE

Pour 2004, la Gendarmerie propose plus de 12 000 emplois à l'échelon national dont notamment 8 000 postes de Gendarmes-Adjoints et 4 000 postes de Gendarmes.

Hommes ou femmes, de 18 à 35 ans, avec ou sans diplôme, (*sous réserve de remplir certaines conditions*), vous pouvez intégrer la Gendarmerie et accéder aux carrières de Gendarmes-Adjoints et de gendarmes (*Recrutement permanent*).

Par concours externe (moins de 26 ans et titulaire d'une maîtrise) ou par concours interne, vous pourrez éventuellement devenir officier.

A statut militaire, la Gendarmerie est une force intégrée dans la société, au contact de la population et à l'écoute de ses problèmes.



- Protection des personnes et des biens, police judiciaire, sécurité routière, secours et sauvetage, protection de l'environnement constituent quelques unes des missions qui sont dévolues à la Gendarmerie Nationale.
- Elle offre de larges possibilités d'affectation tant en Métropole, qu'outre-mer ou même à l'étranger.

Faites bénéficier notre institution de vos qualités et de votre **disponibilité**.

Si vous souhaitez une information plus détaillée, vous pouvez nous contacter :

Soit au Centre d'information et de recrutement de la gendarmerie

5 rue Paul Guillon

86 000 POITIERS

☎ 05.49.61.66.66

Fax 05.49.61.66.75

Courriel : cir.poitiers @wanadoo.fr

Soit à la brigade de votre lieu de domicile

Brigade de Marthon : 05.45.70.22.95 ou 17

Calendrier de collecte sélective 2004

« Les poches jaunes »

...le mercredi des semaines impaires

MAI 2004		JUN 2004		JUILLET 2004		AOÛT 2004		SEPTEMBRE 2004	
1 S	17 L	1 M	17 J	1 J	17 S	1 D	17 M	1 M	17 V
2 D	18 M	2 M	18 V	2 V	18 D	2 L	18 M	2 J	18 S

Jean-Claude VIOLLET

Député de la Charente assurera une permanence dans notre canton
MONTBRON : le lundi 17 mai 2004
de 14h30 à 15h30 – Salle des actes – Mairie

➔ **MARTHON : le lundi 17 mai 2004**
de 16h00 à 17h00 – Salle du conseil - Mairie

➔ **Réunion publique de bilan 2003-2004**
Lundi 17 mai 2004 à 20h30 (Salle de réunions, rue des Vieilles Ecoles)

Charente Libre 16 mars 2004

Mainzac, sa crypte et son élevage de cerfs

Cette petite commune de 104 habitants, à deux pas d'Hauteveye en Dordogne, s'étend sur 1.129 ha. Hormis la mairie, il n'y a plus de service public. Six enfants sont scolarisés hors commune. Deux exploitations agricoles subsistent ainsi que quatre entreprises (maçonnerie et peinture). Un gîte a été aménagé dans l'ancienne et belle demeure de La Breuil qui a appartenu au médecin de Louis XV. Outre la culture de noyers, cette propriété possède un élevage important de cerfs, ouvert au public. A Mainzac, on sait s'amuser lors du méchoui et de la frairie de la Saint-Maurice organisée fin août. Les touristes peuvent également admirer, dans l'église située au centre bourg, une crypte de toute beauté. La commune envisage la construction de deux logements sociaux neufs (début des travaux 2005) ainsi que la création d'une aire de repos.

La société EUROVIA va réaliser des travaux de réfections de la voirie sur la commune courant Août-Septembre 2004. Si vous avez des projets à titre personnel de « goudronnage », je vous propose de faire venir le commercial sur le secteur pendant 1 journée (début juin).

Veillez contacter la mairie avant le samedi 22 mai si vous souhaitez rencontrer le commercial pour un devis.

Location de la salle associative communale

La mairie vous met à dispositions la salle des fêtes avec tout le matériel nécessaire à vos banquets et réceptions :

- Gratuit pour les moins de 18 ans et les associations communales.
- 30 € pour les personnes résidentes de la commune.
- 60 € pour les personnes extérieures à la commune.

Nouveauté en plus : Forfait consommation électrique :

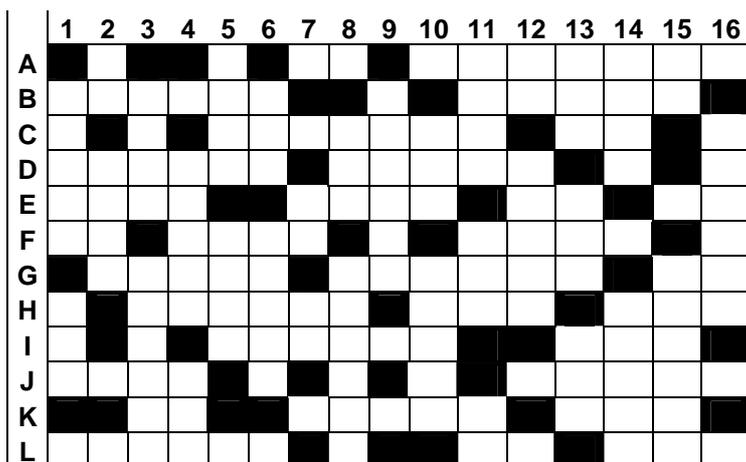
Période hivernale (01/10 au 30/04) : Tarif de 15 €

Période estivale (01/05 au 30/09) : Tarif de 5 €

Messe à Mainzac

Dimanche 30 mai 2004

à 9h – Venez nombreux...



HORIZONTALEMENT

- A - Article masculin - Coqs castrés
- B - Voyageur - Détérioration
- C - Pensif - Ile charentaise
- D - Utilisation - Boites
- E - Petit rongeur - Membre - Trompé - Espace de temps
- F - Mot de liaison - Fleur - D'un panier
- G - Fait des bulles - Sur une chaise - St de la Manche
- H - Haut et court- Colère - Chevalier
- I - Voleuses - Nez ou oiseau
- K - Ce fleuve rejoint la mer du nord - Sur le toit - De la Palmyre
- L - Chante au printemps - A toi - Rita

HORIZONTALEMENT

- 1 - Au pot - Pièce de charrue
- 2 - Peut-être - Dénués d'esprit
- 3 - Cet oiseau cajole - Imite le cri des animaux
- 4 - Faute de ... - ... à main
- 5 - Trémière - Cercle
- 6 - A nous - Deuxième doigt
- 7 - Champion - Coutumes
- 8 - Parasite de certains arbres
- 9 - Siffler comme ...
- 10 - Première - Utilisé pour faire des cordes
- 11 - De porc - Que l'on respire - Mot de liaison
- 12 - Champion - A du bon sens
- 13 - Sans mélange - Fatigué - Capitale de la Bolivie
- 14 - Lisière - Monnaie européenne
- 15 - Négation - Oiseau
- 16 - Gai comme un ...

Une boîte de chocolat à la première personne qui déposera la grille complète à la mairie !

QUELQUES MOTS D'ICI

La Charente, près du Limousin et du Périgord, résonnait le parler d'Oc...

- Coumo vaî-co?* : Comment ça va
- Aïgo* : l'eau
- Lo panouillo* : un épis de maïs
- Frangouli* : affamé
- Chieztez-vous* : asseyez-vous
- Leu vedeu* : le veau
- Co vaï na* : ça va marcher

JUSTE POUR RIRE



VILLAGE DE PUYMASSON A L'HONNEUR...



Mairie de Mainzac

Le bourg 16380 Mainzac

Tél : 05.45.23.00.03 – Fax : 05.45.70.26.57

mairie.mainzac@wanadoo.fr

Ouverture de la mairie :

Mardi : 8h30 à 12h00

Jeudi : 14h00 à 18h30

Samedi : 9h00 à 12h00

Imprimé par nos soins

Bulletin municipal tiré à 90 exemplaires. Coût par exemplaire = 0,6€

Responsable de la publication : le maire, Patrice Dominici

VIVRE A MAINZAC ----- N°7 : mai 2004